

La Gabare

Bulletin d'informations municipales

Meilleurs
vœux 2012



Les travaux
en cours et à venir



Le centre
de loisirs

N° 49 Décembre 2011

La Gabare

Page 2

Adresses utiles

Page 3

Edito

Page 4

Infos mairie

Etat civil

Page 5

Eclairage public

Liste électorale

Page 6

Les travaux

Page 7

**Relais assistantes
maternelles**

Page 8

**Epicerie d'Emile
Nuillé le Jalais**

Page 9

Bibliothèque

Vicoin Initiatives

Page 10 -11

Accueil de loisirs

Page 12-13

Ecole Notre Dame

Page 14-15

Ecole Victor Hugo

Page 17

Nuillé -100

Page 18-19

Un peu d'histoire

Page 20

**Théâtre Tournesol
Cyclo-Club**

La Gabare

Bulletin municipal n° 49 Décembre 2011

Directeur de publication :

Michel DESPREZ, Maire

Mise en page :

Jacky HERRAULT

Impression:

Imprimerie TROHEL 53970 L'Huisserie

Pour contacter la mairie

Jours et heures d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h

Mardi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Mercredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Jeudi : 8h30 à 12h

Vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30

Adresse courrier postal

MAIRIE

28 rue de la mairie

53970 NUILLÉ SUR VICOIN

Téléphone 02 43 98 39 22

Télécopie 02 43 98 03 57

courrier mail : nuillesurvicoin@wanadoo.fr

site : www.nuillesurvicoin.mairie53.fr



Les adresses utiles

DIRECTION SOLIDARITE 53 : Tél : 02.43.59.94.59

Assistance sociale et puériculture : M. DEHAR

Médecin : Y. CHALOPIN 02.43.98.07.37

Infirmière à domicile : I. DUFRAISSE 02.43.37.06.62

Masseur - kinésithérapeute à domicile : N. MÊME 06.11.33.63.93

TAXI-AMBULANCES BELLANGER : 02.43.98.04.81

Relais Assistantes Maternelles : Tél : 06 73 13 19 80
Email : ram.nma@gmail.com

Pompiers : 18

Gendarmerie nationale : 17

SAMU : 15

Centre anti poison : CHU Angers au 02 41 48 21 21

Demandeur emploi : Pôle emploi Laval Beck
63 rue Adolph Beck BP 10209 53010 LAVAL Tél : 3949

CIJ : Place du 18 juin 1940 LAVAL, 02 43 49 86 55
Lundi et mercredi : 13h à 18h
Mardi, Jeudi et vendredi : 9h à 12h et 13h à 18h

Editorial



Le mandat que vous nous avez confié s'achèvera dans un peu plus de deux ans (mars 2014). A ce stade, nous sommes souvent « amers » car nous avons le sentiment que nous n'avons pas fait assez pour la commune. En fait, pas de grande réalisation bien visible et pourtant nous avons fait beaucoup par rapport aux ressources financières dont nous disposons. Faute d'investissements visibles, nous avons réalisé d'importants travaux d'entretien ou de rénovation, comme la Rue Neuve par exemple. L'article d'Hubert MEILLEUR dans le présent bulletin fait le point sur un certain nombre de chantiers passés ou à venir. Le manque de financement rend la gestion de plus en plus difficile pour les communes. Je n'ai aucune arrière-pensée politique en écrivant cela, car depuis la mise en œuvre de la décentralisation (1982), les gouvernements de gauche comme de droite ont réduit les financements. Un point positif toutefois : Nuillé sur Vicoin a des finances saines en remboursant, bien sûr, ses dettes sur les emprunts et en gérant « au plus près » les fonds disponibles. Une des réponses (je vais me faire des ennemis !) suggérée par un nombre croissant de communes est l'appel à la solidarité pour des petits travaux simples. Nous n'allons, bien sûr, pas demander aux citoyens de faire les travaux de la commune mais pour les tâches simples.... Arracher quelques brins d'herbe n'a jamais épuisé personne et certains le font déjà !

Par contre, le CIVISME reste le devoir quotidien de chacun : respect des autres, des lois, des réglementations, des installations et du matériel ... Je ne citerai que deux exemples :

- le stationnement abusif sur les trottoirs qui est dangereux surtout pour les piétons et les personnes qui circulent avec des véhicules pour handicapés, ou des poussettes sans compter les risques de dégâts matériels. Devant le nombre de plaintes, nous allons être contraints de poser des panneaux d'interdiction de stationnement (laid et coûteux) et qui en cas de non respect entraîneront des procès-verbaux, et donc des amendes pour les contrevenants.
- le rejet dans les réseaux d'eaux usées (surtout les toilettes) de déchets (papier essuie-tout, cartons divers...) qui ne se dissolvent pas aussi rapidement que certaines publicités le prétendent et créent des bouchons qui entraînent des inondations dans certaines maisons. Le service de collecte des ordures ménagères fonctionne (bien maintenant !) et il n'est pas difficile de mettre les objets « consistants » à la poubelle.

Restons positif car je sais qu'une grande majorité l'approuvera si j'en juge par le nombre de réclamations, ou de réflexions, que nous avons.

Je vous souhaite un joyeux Noël, de bonnes fêtes de nouvel an et une excellente année 2012.

■ Michel DESPREZ
Maire



Permanence des élus de 10h à 12h

Samedi 7 janvier 2012 :
Christophe DE ROINCE

Samedi 4 février 2012 :
Paul FOLLIOU

Samedi 3 mars 2012 :
Maryse ROUCHET

Samedi 7 avril 2012 :
Hubert MEILLEUR

Samedi 5 mai 2012 :
Philippe PESLERBES

Samedi 2 juin 2012 :
Paul FOLLIOU



Etat civil



Naissances

Martin, Timéo, Jean CIVÉ	17 Mai 2011
Louna, Noëlie LEMOINE	29 Mai 2011
Inès, Jade, Zoé MERCIER	14 Juin 2011
Alexis, Rémi, Jean PELMOINE	7 Juillet 2011
Elyas, Yanis LAFON	13 Juillet 2011
Malo, Jacky, Bernard PICHARD	30 Juillet 2011
Ninon, Marie, Ange STASSE	23 Août 2011
Manon, Hélène, Juliette POIROUX	26 Août 2011
Léonie, Martine, Elisabeth PÉRIER	27 Août 2011
Mathilde, Colette, Germaine CLÉMENT	31 Août 2011
Louna, Elodie, Nathalie GARNIER	12 Septembre 2011
Léa, Marie, Jeanne JEANNOT	15 Septembre 2011
Alexandre, Axel COULAND	16 Octobre 2011
Lily, Angéline CASIEZ	31 Octobre 2011

Mariages

Jonathan CENTONI et Claudie HUBERT	18 Juin 2011
Guillaume LANCELIN et Anne-Claire CHAUVIN	25 Juin 2011
Samuel VAUDOLON et Iris LIPPOK	2 Juillet 2011
Stéphane ROBERT et Stéphanie GUITTER	9 Juillet 2011
Fabien GODEL et Stéphanie FOUCAULT	23 Juillet 2011

Décès

Jacques, Louis DELIGNE	9 Septembre 2011
Maurice, Gervais GUÉDON	19 Septembre 2011
Robert, Victor, Jean LETRANGE	25 Septembre 2011
Xavier, Armand BÉGUIN	10 Octobre 2011

L'éclairage Public

Nous avons équipé les armoires électriques d'horloges astronomiques afin de gérer au mieux l'allumage et l'extinction des Candélabres au quotidien tout au long de l'année. Cette opération a été subventionnée à hauteur de 40 %.

Aujourd'hui, les rues Douce France et la partie base Rue des Blés d'or du Val du Vicoin II sont gérées par un autre système qui n'est pas synchronisé avec l'ensemble du dispositif. Nous avons demandé à plusieurs reprises au cabinet maîtrise d'œuvre de palier à ce dysfonctionnement. Notre réclamation étant d'obtenir la même horloge.

Les horaires de l'éclairage public sur l'ensemble de la commune sont :
Allumage à la tombée de la nuit selon l'éphéméride*, extinction 22h00
Ré-allumage 6h30, extinction à l'aube selon l'éphéméride*

Quelques points lumineux, dans le centre bourg, sont permanents.

*L'éphéméride est préenregistré dans les horloges astronomiques

■ Hubert MEILLEUR



L'inscription sur les listes électorales

Nous sommes appelés aux urnes en 2012. A cette occasion, voici un petit rappel concernant l'inscription sur les listes électorales.

Votre demande d'inscription peut être déposée à tout moment de l'année en Mairie. Sachez toutefois que si vous faites votre démarche avant le 31 décembre 2011, vous pourrez voter à compter du 1^{er} mars 2012. Par contre, si vous la faites après le 31 décembre, elle sera prise en compte dans le cadre de la prochaine révision des listes électorales, et vous ne pourrez voter qu'à compter du 1^{er} mars 2013. Vous conserverez cependant la possibilité de voter en 2012 dans votre ancienne commune d'inscription.

Comment sont actualisées les listes électorales ?

A chaque bureau de vote correspond une liste électorale. Toutes les listes électorales font l'objet d'une révision annuelle entre le

1^{er} septembre et le 28 février. Cette révision est prise en charge par une commission administrative qui examine toutes les rectifications à apporter. A compter du 10 janvier, les services municipaux affichent en Mairie, pendant 10 jours, un tableau rectificatif des listes électorales qui peut, pendant cette période, être contesté.

Quelle sont les conditions à remplir pour pouvoir s'inscrire ?

Grâce à une carte nationale d'identité ou un passeport en cours de validité, vous pourrez justifier de votre majorité, ainsi que de votre nationalité française. Il vous faudra également prouver votre attache avec la commune grâce à un avis d'imposition, des quittances de loyer, d'eau de gaz ou d'électricité.



Réinscription et radiation

Le principe de permanence des listes fait que vous n'avez pas à vous réinscrire chaque année. Cependant, si vous déménagez dans une autre commune, vous devez vous réinscrire sur les listes électorales de votre nouvelle commune. De ce fait, votre radiation se fera automatiquement dans l'ancienne. De plus, si vous déménagez dans la même commune, signalez juste votre nouvelle adresse en Mairie.

Inscription des jeunes de 18 ans

Les jeunes peuvent faire la démarche de venir s'inscrire en Mairie. Ils peuvent être aussi inscrits d'office, par le biais de l'INSEE.

Pour tout renseignement vous pouvez prendre contact avec le secrétariat de la Mairie au 02.43.98.39.22.



Un point sur les travaux en cours, réalisés et à venir

A l'heure des bilans, faisons un rapide tour d'horizons sur les travaux réalisés ces 6 derniers mois et ceux à démarrer très prochainement.

Phase finale du lotissement Val du Vicoin II

- Profilage des espaces verts
- Engazonnement
- Création des allées piétonnes



Travaux Rue Neuve

- Réhabilitation des réseaux d'eau potable, des eaux usées et sur une portion de la rue des eaux de pluie
- Mise en place d'une canalisation pour la future station de refoulement

Arasement et curage des fossés des voies communales

- VC les Landes Marie jusqu'à la Volue
- VC La Bodinière jusqu'au carrefour de la Pommeraie

Accessibilité à la Bibliothèque

- Création d'une rampe d'accès à partir du parking Rue Le Tourneurs du Val

Clôture Château d'Eau

- Dépose de l'ancienne clôture barbelée et mise en place d'une clôture aux normes en vigueur



Mur du Cimetière

- Réfection de 63 mètres linéaires du mur partie gauche (démontage et remontage à l'identique)
- Pose d'un drain afin d'assainir ce dernier

Mise aux normes des espaces jeux

- création d'un bassin de gravillons de réception selon la réglementation en vigueur



Une première étape dans le développement du secteur de la petite enfance

Un Relais Assistantes Maternelles ACTEUR PRIVILEGE DE L'EVEIL AU MONDE DES JEUNES ENFANTS animée par une éducatrice de jeunes enfants. Ce service a pour principales missions :

- de développer l'information et l'accompagnement des usagers pour la garde des jeunes enfants
- de développer un lieu unique d'écoute, d'animation, d'échange et d'information dans le domaine de la petite enfance
- de faciliter la mise en relation des parents et des assistantes maternelles
- d'accompagner les assistantes maternelles à l'entrée dans le métier et dans leur formation continue
- d'éviter l'isolement et faciliter le travail des assistantes maternelles en créant un réseau local
- de proposer des activités d'éveil pour les jeunes enfants, moments musicaux, d'expression plastique, de motricité, d'histoires, des temps forts sont très attendus, les goûters de Noël, carnaval... Les sorties intercommunales, les sorties à la bibliothèque et la création de spectacles...

Un lieu d'animation pour les enfants et les assistantes maternelles et aussi pour les parents. Le Ram est un lieu de professionnalisation des assistantes maternelles, mais aussi à créer une dynamique et une cohésion entre elles.



Sortie intercommunale au refuge de l'arche juillet 2011

Attention : pour pouvoir participer aux ateliers du Relais, il est demandé aux parents de bien vouloir signer au préalable une autorisation parentale qu'il est possible de retirer au RAM

En quoi le projet de R.A.M. trouve t-il une résonance particulière ?

- l'accueil individuel reste le mode de garde privilégié par les parents (famille ou assistantes maternelles)
- la profession d'assistantes maternelles continue à se développer sur le territoire intercommunal (environ 50 personnes sur le territoire, Nuillé sur Vicoin - Montigné le Brillant - Ahuillé). Vous pouvez également vous rendre sur le site www.mon-enfant.fr pour plus de précisions sur ce qu'est un Relais Assistantes Maternelles : Créé par la Caisse Nationale des Allocations Familiales et ses partenaires nationaux, ce site est là pour vous conseiller, orienter vos recherches et vous aider à trouver la solution d'accueil que vous souhaitez. Des précisions sont ainsi apportées sur les

différents modes de garde qui s'offrent à vous, sur la fonction du Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.), sur les lieux d'accueil «enfants/parents» et peut aussi vous aider à calculer approximativement le prix d'accueil en fonction du mode de garde que vous avez choisi

Les assistantes maternelles constituent un réseau de fait qu'il convient d'accompagner. Accueillir l'enfant chez soi, combiner espace de vie et espace professionnel, tels sont les défis quotidiens des assistantes maternelles. Un métier qui nécessite des ressources, devenues au fil du temps plus évidentes et formalisées, avec une formation initiale obligatoire, des espaces de rencontre et des dispositifs de formation continue. Cette évolution permet de ne pas tomber dans l'isolement et de garder une motivation, une dynamique au quotidien avec les enfants.

Horaires et contact :

F.Ricou
Animatrice du Relais
Assistantes Maternelles

☎ 06.73.13.19.80

Courriel :
ram.nma53@gmail.com

Animation :

Les lundis des semaines impaires de 9h15 à 11h30.
l'animation se déroule dans la salle de l'accueil périscolaire et dans la salle de motricité de l'école.

Permanences et rendez vous RAM tous les jeudis des semaines impaires de 13h30 à 16h00 à la mairie au bureau du RAM.



L'épicerie d'Emilie



Les Nouveautés

Ouverte depuis quelques mois auprès de la Mairie, l'Epicerie d'Emilie évolue. Elle vous propose toujours l'alimentation générale, fruits et légumes, charcuterie à la coupe, plats préparés, crèmerie, confiserie. Maintenant on y trouve aussi des idées de cadeaux : bijoux fantaisies, parfums. Elle propose également ses galettes «faites maison» et des produits artisanaux en direct des producteurs (sel et épices de Guérande, miel, vin...) et aussi toutes viandes et plats préparés sur commande ainsi qu'un dépôt de pressing.

Des nouvelles de Nuillé... le Jalais

Nous avons établi depuis quatre ans des échanges cordiaux avec l'autre commune de France qui porte le nom de Nuillé. Faisons sa connaissance.



Nuillé Le Jalais : dans la Sarthe à l'est du Mans entre Le Mans (25km) et La Ferté Bernard (25km) à 5km de Connerré (Patrie des rillettes !) et à 1km du Breil Sur Méryze (domaine animalier de Pescheray).

Nuillé compte 490 jalaisiens et jalaisiennes, un commerce multiservices (dont les murs appartiennent à la Commune), 6 activités artisanales (garagiste, scierie, électricien, plombier, travaux d'assainissement et de terrassement, transporteur express et menuisier). Une école publique en syndicat intercommunal avec les communes de Soullitré et d'Ardenay sur Méryze.

Voilà une trentaine d'années, Nuillé était surtout rural : 30 exploitations agricoles, tombées à trois actuellement (surtout élevage et lait de race normande) – terres sableuses et marneuses- le village s'est beaucoup « rajeuni » du fait de la proximité de l'axe industriel le Mans-la Ferté (industries diverses et surtout agro-alimentaires) et est devenu un « petit village dortoir » ! ce qui permet l'entretien

des anciennes maisons du bourg. Nuillé Le Jalais est cité sous le nom de NOVILLIACOS dans un manuscrit du IXème siècle.

Ce nom signifierait « terres nouvellement défrichées ». (NOVILLIACOS OU NOVELLIACUM).

Il apparaît sous le nom de NOVALIACUS en 802 puis deviendra NULLEIUM de JALAISSO vers le XIème siècle puis NULLE LE GALLOIS au XVIème et NEUILLE LE JALOIS à la fin de l'ancien régime pour devenir NUILLE LE JALAIS.

Bien Amicalement

■ Claude RIGAL

Maire de Nuillé Le Jalais

Contact :

MAIRIE DE NUILLE LE JALAIS

6 Rue du rougerai

72370 NUILLE LE JALAIS

Téléphone – fax : 02.43.89.83.24

e-mail : mairie-nuille@wanadoo.fr

La Bibliothèque

Depuis février 2011, nous avons le plaisir de vous accueillir dans de nouveaux locaux spacieux et lumineux.



Une rencontre avec les enfants dans la prairie du Moulin

Une année forte en animations puisque nous vous avons offert une expo et la rencontre avec les loups en partenariat avec Isabelle Dufraisse. Puis une rentrée scolaire sur le thème de l'eau avec un spectacle «Oh, oh, eau», une exposition photos-peintures réalisée par nos soins et une rencontre avec les enfants des écoles dans la prairie du Moulin et l'espace du Luget. Olivier Hedin clôturera l'année avec des contes sur l'hiver. Les bénévoles ont pu s'enrichir des formations proposées par la BDM

(réparation des ouvrages, des livres et des bébés, gestion des bibliothèques, comités de lecture...). La bibliothèque s'est inscrite aussi au Prix Bull'Gomme (sélection BD enfant) et au Roman Jeunes (avec les écoles). La fin d'année, c'est 1400 € pour l'acquisition des ouvrages 2011. Nous avons polarisé nos achats sur le secteur adulte (romans et BD) pour redynamiser «l'appétit» de nos grands lecteurs. Une présentation de ces documents sera mise en valeur dès le début d'année.

Des projets

Projections 2012 : revitaliser l'accueil des lecteurs adultes et adolescents. La bibliothèque s'est inscrite au projet d'accompagner les jeunes qui le souhaiteraient au salon de la BD pour rencontrer les auteurs. Une rencontre sera aussi organisée avec un auteur pour les classes ayant participé au Prix Roman Jeunes.

Marie Françoise s'active toujours chaque vendredi dans l'animation auprès des enfants des écoles et un jeudi par mois auprès des 0-3 ans.

L'équipe de bénévoles est heureuse de vous accueillir les mercredis de 16h à 18h et samedis de 10h30 à 12h30.
N° de tél 09.63.42.78.69
biblionuille@orange.fr

■ Yolande, Patrick, Didier, Marie Hélène, Albert, Marie Françoise, Yvette, Lucie, Cécile, Aliette, Suzanne, Nathalie, Vanessa et Christèle

Vicoïn Initiatives

Lors de sa dernière réunion, le conseil d'administration de Vicoïn Initiatives a décidé d'arrêter le concours des maisons illuminées et des décorations de jour pendant la période des fêtes. Le conseil municipal prend acte de cette décision et souhaite pour sa part encourager le fleurissement des maisons à la période estivale. La forme reste à définir.



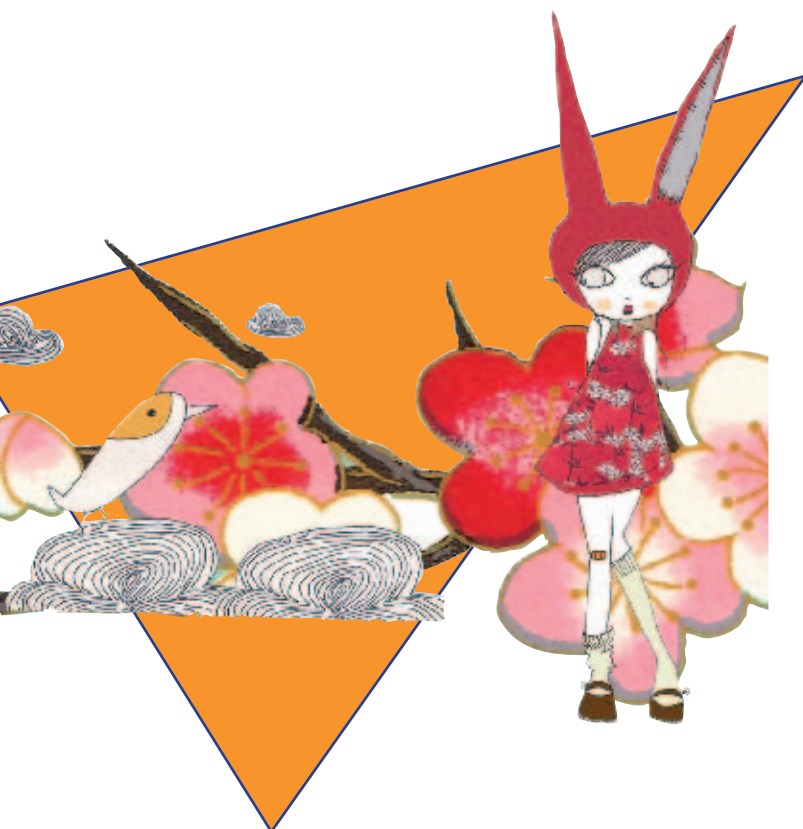


LES ARTS sont au programme des mercredis de l'accueil de loisirs pour l'année. Cette thématique permet de décliner diverses activités pour découvrir les différents arts : l'architecture, la sculpture, la peinture, la musique, la poésie, la danse, le cinéma, la télévision et la bande-dessinée. Les arts seront abordés à travers des activités simples et ludiques. Des animations permettront de les exprimer à travers des activités liées aux événements (automne, Noël...). L'art s'adressant aux sens et aux émotions, les ateliers

proposés susciteront la créativité des enfants. Tout au long de l'année, des animations particulières seront proposées comme celle organisée dans le cadre de la semaine du goût. Mercredi 19 octobre, un atelier cuisine a été mis en place. L'objectif était de préparer avec les enfants le déjeuner que nous avons ensuite tous partagé. Pendant que les petits s'affairaient à la préparation du potage, les grands réalisaient les desserts : mousse au chocolat et île flottante. Chacun a également dégusté une pizza qu'il avait préalablement agrémentée à son goût. Cette journée s'est terminée en compagnie du célèbre cuisinier Ratatouille.

L'univers d'Emilie Jolie

Pendant les vacances d'automne, les enfants âgés de 3 à 5 ans ont découvert l'univers d'Emilie Jolie. Ils ont fait connaissance de l'héroïne du célèbre conte musical de 1979, mais aussi des lapins bleus qui deviennent rouges lorsqu'il pleut, du grand oiseau avec lequel Emilie part à la recherche de Gilbert le petit lapin bleu, de l'autruche qui rêve de devenir une star de cabaret, du hérisson triste car personne ne veut le caresser et enfin de la sorcière qui recherche son prince charmant. Tout au long des vacances, les enfants ont alterné activités manuelles -réalisation d'oreilles de lapin bleues et rouges, de fleurs, de petit hérisson...- et jeux comme le labyrinthe, la recherche du prince charmant sans oublier la danse. Les enfants ont été initiés au madison sur la chanson de l'autruche. Nous aurions souhaité emmener les enfants voir le film d'Emilie Jolie pour clôturer cette aventure, malheureusement le film, sorti le 19 octobre, n'est pas à l'affiche à Laval avant la période de Noël ! Ce n'est que partie remise !





Le monde de Scooby Doo

Les enfants âgés de 6 à 11 ans se sont, eux, immergés dans le monde de Scooby Doo, ce chien tout aussi peureux que son meilleur ami Sammy. Ils ont décoré leur salle aux couleurs de Scooby Doo et de sa bande : Sammy, Véra, Fred et Daphné sans oublier leur célèbre van. Les enfants se sont ensuite initiés au fameux bracelet : le scoubidou. Après avoir visionné une enquête de Scooby Doo et sa bande, les enfants ont été chargés par ce dernier de mener l'enquête « du château ». Ils ont donc fait connaissance avec Kolme, conteur de la malédiction de l'accueil de loisirs. Les enfants ont découvert qu'à la place de l'accueil de loisirs, se dressait jadis un château qui réapparaissait tous les ans à l'époque d'Halloween avec tous ses habitants. Le conteur confia aux enfants que tous ces habitants souhaitaient depuis bien longtemps rester dans le monde des souvenirs, et leur demanda leur aide pour chasser cette malédiction. Après divers périples dans le château, les enfants ont retrouvé le Grand Sorcier qui conservait la formule magique pour stopper la malédiction. Vivement l'année prochaine pour voir si cette formule était vraiment la bonne !

Un dîner intercommunal

Les jeunes âgés de 12 à 16 ans ont également participé à cette grande journée d'enquête. A tour de rôle, ils ont endossé la peau des habitants du château, et ont défié les enfants pour leur permettre de découvrir le refuge du Grand Sorcier. Des actions intercommunales ont également été proposées aux jeunes. Dans un premier temps, les jeunes des différentes communes ont préparé un dîner intercommunal. Ainsi, une vingtaine de jeunes de Nuillé sur Vicoin et l'Huisserie se sont réunis pour partager un repas, préliminaire à une rencontre sportive se déroulant à l'Huisserie. Des jeunes d'Ahuillé, de l'Huisserie, d'Entrammes et de Nuillé sur Vicoin ont ainsi découvert des jeux comme le Kin-Ball, le Tchoukball... Puis pour clôturer ces vacances, ils ont participé à un Loup Garou dans une ambiance obscure et étrange.





L'école Notre-Dame

Opération «Nettoyons la nature»



La tenue adaptée pour nettoyer la nature

Lundi 26 septembre 2011, nous avons nettoyé la nature de Nuillé. Nous avons la tenue adaptée, fournie par les magasins Leclerc.

La classe de cycle 1 est restée autour de l'école. Les élèves de cycle 2 sont allés dans le lotissement du Val du Vicoin et les élèves de cycle 3 sont allés au parc du Luge. Chacun doit faire l'effort de respecter davantage la nature. Ce serait bien qu'il y ait un peu plus de poubelles dans Nuillé.

■ Les élèves de cycle 3

Voici les résultats de ce que nous avons ramassé en kilogrammes.

	Cycle 1	Cycle 2	Cycle 3	Total
Poubelle noire	0.5	1.0	4.0	5.5
Poubelle jaune	0.5	4.0	1.0	5.5
Verre	0.5	0.5	2.0	3.0
Métal	x	x	8.5	8.5
Total	1.5	5.5	15.5	22.5

COURONS TOUS POUR ELA

Dernier jour avant les vacances de la Toussaint, les élèves de l'école Notre-Dame ont enfilé leurs baskets pour soutenir l'association ELA. Dans le cadre du projet de l'année « Ils bougent, nous bougeons », les enfants ont couru pour ceux qui, atteints par la maladie ne peuvent plus le faire. Ce fut l'occasion de découvrir le handicap, la solidarité et aussi l'occasion de dépasser ses limites. Les élèves parallèlement ont organisé une récolte de dons qui a permis d'obtenir plus de 600 euros pour l'association ELA et ainsi aider la recherche. Des élèves, tous niveaux confondus, se sont retrouvés sur le terrain de football accompagnés de plusieurs parents qui se sont associés à notre action.

La maison des interdits

Sur la scène rouge, le « Maître des interdits » définit un espace. Il s'agit de la maison, la maison des interdits et qui entre dans cet espace doit respecter les interdits ordonnés par le « Maître ». On ne peut pas marcher ! Et alors, qu'est-ce qu'on peut bien faire ? sauter, glisser, se rouler, danser. Deux danseurs explorent les limites de leurs corps, ils provoquent et jouent avec les interdits, en changeant un simple geste en danse.

J'aimais bien quand il disait « c'est joli mais il n'y a pas le droit ».
Angel, CM2

A la fin, on a participé au spectacle et c'était plus intéressant.
Davy, CM2

C'était dur au début parce qu'il ne fallait rien dire, ce n'était pas confortable mais en fait, on était mieux placés !

Augustin, CE2

C'était bien, on était sur la scène.
Dorian, CE2

Augustin devait ramener la boule au monsieur sans utiliser les mains. Il a utilisé sa tête.
Mathis, CE1

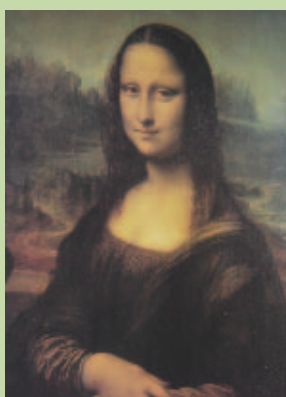
Les deux filles dansaient.
Alexane, CP



Ecole Victor Hugo

La Joconde :

Art et vie du tableau à travers le temps et les artistes



Les élèves de la Classe de CE ont étudié le tableau de la Joconde. Après avoir crayonné des femmes selon des indications de la maîtresse, ils ont redécouvert et bien observé Mona Lisa. Ils lui ont redonné une part de vie en lisant un texte racontant ce qu'elle pourrait leur dire de sa vie de tableau ! Les élèves ont ensuite imaginé ce qu'elle aurait pu dire et faire pour ensuite créer une Joconde réinterprétée à leur manière. Ils s'apercevront, très prochainement, qu'avant eux Marcel Duchamp, Fernand Léger, Fernando Botero, Salvador Dali et Andy Warhol s'étaient livrés à ce jeu du détournement !

Ah... l'eau

Par un bel après-midi de septembre, toute l'école s'est rendue sur les bords du Vicoin pour écouter des histoires sur le thème de l'eau . En classe, les enfants de CP/CE1 ont prolongé cette écoute par des réalisations en arts visuels :

Des panneaux graphiques collectifs où se mêlent des silhouettes d'animaux marins cernées à l'encre de Chine et coloriées au moyen d'encres de couleurs ;

Des travaux individuels où il s'agissait de représenter l'eau qui coule en utilisant différentes techniques : la peinture, le collage de matériaux divers, l'encre soufflée à la paille.

Merci aux bénévoles de la bibliothèque d'avoir lu ces histoires qui ont inspiré nos réalisations.



Calinours



En ce début d'année scolaire, les élèves de la classe de toute petite, petite et moyenne sections ont beaucoup travaillé sur l'album Calinours va à l'école ; Calinours étant leur mascotte de classe.

A partir de cet album, chacun a pu fabriquer un livre à toucher reprenant la trame de l'histoire et comprenant différentes matières comme le coton, la laine, la semoule ou le papier de soie... pour représenter les personnages.



Course d'endurance



Les élèves des classes de CE et CM s'entraînent à la course d'endurance pour préparer leur brevet en décembre. Les enfants devront courir à une allure régulière pendant 10, 12, 14, 16 minutes selon leur âge. Ils mesureront aussi la distance parcourue dans ce temps.

Cette activité reste fondamentale, elle fait partie de la préparation à une majorité de sports et sera souvent la seule activité sportive pratiquée à l'âge adulte. Il est donc essentiel d'en apprendre les bases dès l'école !

Un journal d'école

Cette année toutes les classes de l'école vont participer à la réalisation d'un journal qui sera le reflet des travaux des élèves. Nous produirons deux éditions, une première en janvier 2012, une seconde en juin. Le format est trouvé, la diffusion se fera par courriel, mais il faut encore choisir un nom !



Recette de la soupe

Ecrite par les élèves de moyenne et grande section, avec les légumes du jardin de l'école

Ingrédients : des carottes, des pommes de terre, un potimarron, des poireaux, du sel, du persil, de l'eau, de l'ail.

Ustensiles : un couteau, une marmite, une louche, un économe, un bol, une plaque de cuisson, un mixeur.

Déroulement

- Laver les légumes.
- Éplucher les légumes.
- Couper les légumes en petits morceaux.
- Mettre les légumes dans la marmite. Ajouter du sel, de l'ail et de l'eau.
- Cuire les légumes.
- Mixer les légumes.
- Boire la soupe.



3



4



1



5



2



6



Société des Courses.

Malgré le temps médiocre, un nombreux public était présent sur le magnifique et verdoyant hippodrome de « Ligonnière », les 9 et 10 Octobre.

Toujours aussi spectaculaires, les cross se sont déroulés sans accident majeur, malgré quelques chutes, notamment au célèbre passage du Vicoin. Des membres de la société, propriétaires de chevaux, se sont livrés à de belles joutes (par chevaux interposés) à l'occasion du prix de Montebert. Ainsi la dérobade de « Black d'Ouilly » a permis la victoire de « Artic Mix » ; un cheval appartenant au président de la société. Huit courses le dimanche et neuf le lundi, une première à Nuillé... Les nombreux partants témoignent de la reconnaissance des professionnels pour la qualité des pistes. Merci à tous les bénévoles qui accomplissent tout au long de l'année un travail remarquable d'entretien, d'amélioration et de sécurisation du site. Le grand professionnel J.M. Bazire était à nouveau annoncé comme driver dans plusieurs courses le lundi. A notre grand regret, il n'a pas pu être présent, retenu dans sa famille par un deuil.

L'origine des courses officielles remonte à 1946. Mais les premières courses sur le site de « Ligonnière » date de Mai 1944. A l'initiative de Joseph Le Tourneurs du Val, maire de l'époque, des courses de chevaux de traits de la commune et des courses de chevaux demi-sang de la ré-



Les trois jockeys de cette époque : Henri Thoreau, Charles Sinan, Marcel Sinan

gion ont été organisées en 1944 et 1945. Le but de ces fêtes ; envoyer des colis aux prisonniers en Allemagne avec le bénéfice réalisé.

Pour ce 65^{ème} anniversaire, la commune a souhaité honorer les trois jockeys de cette époque qui sont toujours parmi nous ; Henri Thoreau, Charles Sinan, Marcel Sinan. En recevant ces pionniers, c'était également l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui ont œuvré au rayonnement des courses de Nuillé depuis l'origine jusqu'à ce jour.

**Nouvelle adresse :
Société des Courses
de Nuillé sur Vicoin
B.P. 23027
53063 LAVAL CEDEX**

**Rendez-vous pour le
prochain meeting les
14 et 15 Octobre 2012.**

Tennis de table



Le club de tennis de table de Nuillé l'Huisserie a repris le championnat en septembre avec quatre équipes départementales (D2, D3, D4, D5). Mais il est toujours possible de nous rejoindre : les entraînements adultes se déroulent le mardi soir à l'Huisserie et les matches le vendredi soir à l'Huisserie et Nuillé.

N'hésitez pas à venir nous supporter cela vous permettra de vous mettre dans l'ambiance. Nous accueillons aussi les jeunes pour qui cette année l'entraînement est le samedi matin à l'Huisserie. Cette année, nous avons mis en place un partenariat avec l'école Notre Dame afin de faire découvrir ce sport aux plus jeunes, nous espérons que cette expérience pourra être renouvelée.

**Si vous souhaitez de plus amples renseignements,
vous pouvez contactez Thierry BOUBET au 02 43 90 28 47
Courriel : boubet@aliceadsl.fr**

Nuillé 0-100



L'atelier théâtre a réouvert ses portes en octobre et 7 enfants de 8-10 ans et 6 adolescents de 11-15 ans y participent. Après une première rencontre le mercredi 12 octobre de 11H à 12H pour le groupe des 8-10 ans et de 17H à 18H15 pour les ados, tous ont été invités à aller au spectacle le mardi 18 octobre à Ernée voir « Oh Boy ! » un spectacle pour jeunes d'après le roman de Marie-Aude MURAIL et interprété par le théâtre : « Phare ». Ce sont des parents, que je remercie, qui ont pu les y emmener. C'est un spectacle qui a reçu le « Molière » du spectacle jeune public en 2010. Les jeunes ont tous apprécié et c'était, je crois, un bon début de saison pour mettre nos acteurs en herbe en appétit. Les répétitions pour les jeunes ont toujours lieu à la salle de

motricité, le mercredi de 11H à 12H (8-10 ans) et 17H à 18H15 pour les ados. Cette année 2011-2012, le groupe des petits interprétera « Le fabuleux amour d'Aucassin et Nicolette » tiré de l'album de Sylvaine HINGLAIS. C'est une histoire dans laquelle la reine fait la guerre et le roi lui fait des enfants... Pour les ados, j'hésite encore entre plusieurs pièces, j'attends que le groupe se connaisse mieux car les « grands » de l'an passé s'en sont allés étudier en lycée et trouveront à Laval des ateliers avec de vrais comédiens plus adaptés à leur âge. Ceux de l'atelier qui le désireront, participeront à la soirée du téléthon le vendredi 2 décembre en interprétant quelques sketches sur la pub. La chorale, elle, recrute encore et actuellement une quinzaine de choristes

répète le vendredi de 20H30 à 22H15 un répertoire de « chansons humoristiques » dans une bonne humeur évidente ... (on en a bien besoin dans cette époque morose !). On accepte bien volontiers de nouvelles recrues (on a besoin de voix d'hommes et de soprano en priorité) Tél au 02 43 98 05 91 si vous êtes intéressé, pour renseignements chez M.F ROGUET. Voilà où en sont les ateliers. Les spectacles de fin d'année auront lieu les mercredi 9 et vendredi 11 mai 2012. Gardez ces dates en mémoire, la chorale se produira à la fête de la musique et peut-être à un concert à Nuillé (dont nous fixerons la date prochainement).

■ M.F. ROGUET

Nuillé Sports

Le club de football de Nuillé Sports comptabilise 106 licenciés : 50 séniors, une cinquantaine de juniors et 3 arbitres. Tous ces jeunes se retrouvent le mercredi après midi à l'école de foot. L'encadrement est assuré par des bénévoles à qui il convient de dire un grand merci. En effet leur travail a permis au club d'obtenir le label « école de foot ». Les équipes de jeunes disputent les matchs le samedi et leurs résultats sont très satisfaisants. En ce qui concerne les séniors, les entraînements ont lieu le mardi et le jeudi à partir de 19 heures. Les deux équipes font un début de championnat correct. L'équipe première évolue en troisième division de district, l'objectif étant d'atteindre l'échelon supérieur en fin de saison. Pour l'équipe réserve, l'objectif est de jouer le milieu de tableau. Le club de Nuillé Sports est en recherche perpétuelle de nouveaux joueurs. Donc n'hésitez pas à nous rejoindre. Le club s'est doté d'un site internet : www.nuillesports.footeo.com. Noter dès à présent deux dates sur vos agendas : la choucroute du club le 24 mars 2012 et le tournoi le 9 juin 2012.



Sous Louis XV, un Nuilléen aux galères...

JOACHIM FOUASSIER, FAUX SAUNIER



Le 6 janvier 1776, au petit matin, des gardes des gabelles du Roi étaient en embuscade du côté de la paroisse de Saint Cyr-le-Gravelais, au lieu-dit la métairie de Challonge. Leur chef aperçut dans l'aube blafarde, les silhouettes de deux hommes portant chacun sur la tête un gros sac de toile. «Au nom du Roi, halte-là ! » cria le brigadier Bourcier. Un des deux hommes jeta son sac à terre et s'enfuit à toutes jambes mais il fut rapidement cerné. Les gens du grenier à sel de Laval venaient d'arrêter deux contrebandiers. Bourcier relatera un peu plus tard l'arrestation dans la déposition suivante: « En leur présence, avons fait ouverture de leur dit sac, lesquels sont trouvés remplis d'environ cinquante livres de faux sel et voyant le faux saunage manifeste commis par

les deux hommes, leur avons déclaré la saisie du dit faux sel...Sommés de nous dire leur nom, surnom, âge, qualité et demeure, le premier a dit avoir nom Joachim Fouassier, garçon, âgé de 32 ans, de la paroisse de Nuillé sur Vicoin... »

L'AFFREUSE GABELLE

Les deux contrebandiers du sel, dûment encadrés, prennent le chemin de la prison de Laval, où ils sont écroués. Pour comprendre le contexte de cette arrestation, évoquons à grands traits ce qu'était « la gabelle » dans notre région en cette fin du XVIII^e siècle. Ce n'est pas par hasard que « les gabelous », comme on les surnommait, s'étaient postés à Saint Cyr-le-Gravelais: ce village était situé tout près de la limite administra-

tive qui séparait la Bretagne du Maine. Or, ces deux provinces du royaume de France avait un régime fiscal tout à fait différent en ce qui concernait l'impôt sur le sel, l'odieuse « gabelle », sans doute l'imposition la plus impopulaire et la plus exécrée de l'Ancien Régime. La vente du sel, depuis Philippe de Valois en 1340, était un monopole au profit du Trésor royal. Existaient depuis cette date des « greniers à sel », qui étaient à la fois des dépôts, des magasins et des circonscriptions fiscales de perception de l'impôt. Cependant certaines provinces, dont la Bretagne, étaient des « provinces franches » où l'on ne payait pas de droits sur le sel tandis que d'autres, comme le Maine et l'Anjou, étaient dites « de grande gabelle », c'est-à-dire taxées au

maximum... D'où inévitablement le développement d'une contrebande frontalière, que provoquait cette distorsion. En 1784, Necker affirmait que le « minot » de sel (environ 72 litres) se vendait 2 à 3 livres en Bretagne, et plus de 58 livres dans le Maine !.. De surcroît, pour combattre les achats clandestins, avait été institué « le sel de devoir », c'est-à-dire que chaque famille était dans l'obligation d'acheter au grenier une certaine quantité de sel. Chaque paroisse était ainsi imposée de consommer une certaine quantité, répartie entre les familles. Ainsi, à l'époque où J.Fouassier est arrêté, Nuillé devait acheter 70 minots pour une année répartis en 922 consommateurs. Encore fallait-il consommer ce sel pour « pot et salière », mais il ne devait pas être utilisé pour le beurre, les salaisons, pour le « charnier » de lard qui était à l'époque le mode le plus répandu de conservation des aliments. Tout favorisait donc la contrebande appelée « faux saunage »...y compris le contexte économique car on a établi que les contrebandiers exerçaient majoritairement des professions du textile. Or, Nuillé était un village de tisserands, de poupeliers, de filassiers, hommes ou femmes, qui trouvaient dans la contrebande du sel un complément de revenu intéressant...mais risqué !

GARE AUX RÉCIDIVISTES !

Les « greniers à sel » fonctionnaient comme une administration chargée de faire rentrer la taxation dans les caisses du Trésor. En dépendait toute une organisation avec ses grenetiers, ses commis, ses gardes -les « gabelous »- encadrés par des officiers du Roi et des commandants de brigade. Une d'entre elles d'ailleurs était postée à Nuillé, en troisième ligne de surveillance par rapport à la « frontière ». Mais les greniers à sel étaient aussi des juridictions pénales chargées de réprimer les infractions à

la législation royale sur le sel. Ces tribunaux, avec président, procureur et greffiers, appliquaient féroce l'ordonnance royale de mai 1680. Le « tarif » applicable en matière de faux-saunage était bien établi: les contrebandiers « à porte-col » (qui portait le sel à dos), à la condition que ce soit sans armes et une première tentative, était punis de 200 livres d'amende et condamnés à être marqués d'un « G » au fer rouge... ce qui tenait lieu de casier judiciaire ! En cas de récidive, c'était les galères et 300 livres d'amende.

Notre Joachim Fouassier avait du souci à se faire car il avait été pris l'année précédente à Saint-Berthevin, alors qu'il prenait livraison de 36 livres de faux sel dans un dépôt intermédiaire, la maison d'une certaine veuve Guériteau (notre époque moderne avec ses « dealers » n'a rien inventé !). Fouassier n'avait par conséquent qu'une seule issue: nier en bloc, nier farouchement malgré les témoignages des commis de la Gabelle qui l'avaient arrêté en 1775 et qui n'avaient pas la mémoire courte ! Aussi furent dépêchés dans sa prison un médecin et un chirurgien qui rendirent au juge leur rapport: «...Avons fait mettre audit Fouassier les épaules à nu et après les avoir scrupuleusement examinées, nous avons remarqué sur les téguments de l'épaule droite une cicatrice formant en étendant la peau un carré long de trois travers de doigt sur un pouce environ de largeur et dans l'intérieur de cette cicatrice, nous n'y avons observé aucune lettre romaine distincte; néanmoins cette cicatrice nous paraît devoir être la suite de l'application d'un fer chaud ou d'un caustique quelconque... » Joachim Fouassier était fait: le 15 avril 1776, le Président, les grenetiers et contrôleurs conseillers du Roy au siège du grenier à sel de Laval prononcèrent la sentence suivante:

Nous avons déclaré Joachim Fouassier et Jacques Thereau dûment convaincus du crime de faux saunage à col. Ledit Fouassier en récidive. Pour réparation de quoi les condamnons, savoir ledit Thereau à 200 livres d'amende et ledit Fouassier à 300 livres aussi d'amende et outre en la peine pour ledit Fouassier de servir le Roy sur ses galères le temps et l'espace de six années consécutives, préalablement flétri sur l'épaule des trois lettres G.A.L., à laquelle fin il sera extrait de prison, attaché à la chaîne et conduit auxdites galères...

Le destin de notre contrebandier ne nous est pas connu : sans doute prit-il à pied, ferré à la chaîne des galériens, sous le fouet des gardes-chiourme, le chemin de Toulon ou de Brest. A la date de sa condamnation, la flotte des galères était devenue archaïque et avait été rattachée à la Marine royale. Les « chiourmes » (les forçats) étaient employées aux travaux pénibles du port et de l'arsenal de ces deux villes. C'était la naissance du bagne.

Il n'est pas étonnant qu'au début de la Révolution, quand les paroisses ont rédigé leurs « cahiers de doléances », celle de Nuillé ait consacré, comme beaucoup, un paragraphe douloureux à la gabelle:

Que n'aurions nous pas à dire en gémissant sur l'impôt désastreux de la gabelle, sur la dureté de ses préposés, sur les pièges que tendent les employés aux simples pour les faire tomber dans la fraude, hélas ! Le quart de nos paroissiens est réduit à manger son pain sec, faute de sel pour assaisonner l'eau qui devait le tremper. Qu'on nous donne du pain et un peu de sel ! Voilà le cri public des malheureux !

Sources: Archives Départementales
cotes: B3446,3463,3465

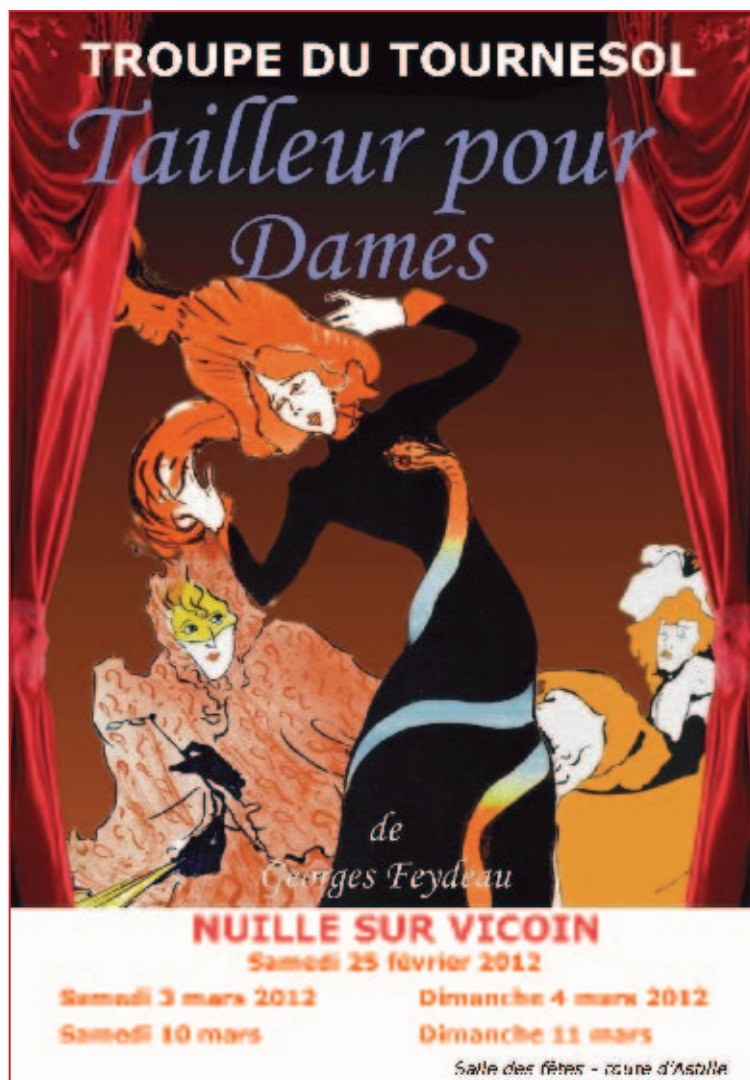
■ Dominique DELAUNAY



Troupe théâtrale du Tournesol

Depuis la mi-octobre, la troupe a repris le chemin des répétitions pour préparer son (déjà) 27^{ème} spectacle. Après Marc Camoletti et Ray Cooney, nous avons choisi cette année «Tailleur pour dames» de Georges Feydeau. Au même titre que «la puce à l'oreille» ou «le Dindon», cette pièce est l'une des plus connues du célèbre dramaturge. Les représentations auront lieu le dernier week-end de février et les deux premiers de mars (voir programme des fêtes 2012). Nous avons toujours autant de mal à recruter des acteurs masculins, alors si l'aventure vous tente ; n'hésitez pas à nous rejoindre comme Julie et Philippe cette année. Au plaisir de retrouver bientôt la scène et notre fidèle public.

■ Paul FOLLIOT



Club Cyclo

Le cyclotourisme vous attire ! Venez découvrir ce sport que l'on pratique à tout âge. Les sorties ont lieu le samedi à 14h ou le dimanche matin à 8h30 ou 9h selon la saison. Le 5 juin nous avons reçu nos homologues de Nuillé le Jalais pour une journée placée sous le signe de la convivialité et de l'amitié. Ils étaient 17 à avoir fait le déplacement. Journée qui fut chargée : le matin sortie vélo et randonnée pour les accompagnateurs et l'après midi visite du village, église, château de Lancheneil et villa Jeanne d'Arc.

Contact :

Présidente Geslot Chantal 02 43 98 09 81

Trésorier Marchand Roger 02 43 98 39 25

